

E-mannuel culturel de Théo Vanhoof B2

Sommaire

Axe 1: LA CULTURE, c'est quoi ? ça sert à quoi ? (WHAT/WHY)

Axe 2: mon lexique culturel

Axe 3: Les différentes formes (les disciplines, les lieux, les publics)

Axe 4: les droits culturels

Axe 5: le non-accès à la culture

Axe 6: «Le(s) Portrait(s)»

Axe 7: mon projet

Axe 1: LA CULTURE, c'est quoi ? ça sert à quoi ? (WHAT/WHY)

Définition

Définition de la culture par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.)
« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. La culture donne à l'homme la capacité de réflexion sur lui-même. C'est elle qui fait de nous des êtres humains, rationnels, critiques et éthiquement engagés. C'est par elle que nous discernons les valeurs et effectuons des choix. C'est par elle que l'homme s'exprime, recherche inlassablement de nouvelles significations et crée des œuvres qui le transcendent. »
Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

Ma définition :

Comme dit dans la définition de l'Unesco, la culture est ce qui va caractériser une société ou un groupe social. Je pense personnellement que la culture est encore plus profonde, en caractérisant de manière unique chaque être humain. Elle est comme un puzzle que l'on va assembler, chacun de son coté, tout au long de sa vie. Les gens d'une même société ou d'un même groupe auront certainement beaucoup de pièces de ce puzzle en commun, mais ils en auront aussi des différentes, de par les expériences uniques que chacune de ces personnes traversera/ a traversé au cours de sa vie. La culture de chacun est un peu comme son ADN, unique ; c'est ce qui le définit. La culture est la source de la société humaine ; elle ouvre l'esprit, elle rapproche, elle permet de comprendre/ de se faire comprendre, de définir ses valeurs, son soi intérieur et donc de prendre des décisions en tant qu'humain et citoyen. La culture est aussi importante dans l'organisation sociétale de l'homme ; elle joue un rôle dans l'économie des pays en étant le point central du tourisme. Enfin, la culture est notre passage dans ce monde. Tous les êtres vivants sont mortels, mais la culture, elle, si elle est transmise, restera à jamais immortelle.

Objectifs de la culture

identité et Appartenance : la culture nous définit en tant qu'individu et membre d'une communauté

communication ; différentes langues, différents type de communication, com non-verbale, etc.

Art et Créativité ; varie en fonction des cultures

Religion et Spiritualité : Les rituels, les cérémonies et les valeurs morales ont évolué selon les différentes cultures

Éducation ; méthodologie scolaire, transmission des savoirs, des valeurs

Économie ; la culture a un énorme impact économique : elle peut attirer par exemple des touristes et faire vivre une région/ un pays. De plus, 1€ investi dans la culture rapporte 4€ de recette en France

(https://www.tourmag.com/Destination-France-1-euro-investi-rapporterait-4-euros-de-recettes-_a25639.html), tandis qu'en Belgique cet euro rapporterait 1,6€ (https://www.rtbf.be/article/1-euro-investi-dans-le-secteur-culturel-16-euros-selon-une-etude-8390739).

Certes, c'est moins qu'en France, mais cela reste du bénéfice. Je tiens tout de même à signaler que ces chiffres ont plus de 10 ans et ne sont donc peut-être plus d'actualité.

Et par rapport à l'argent, tout le monde n'y a pas non plus le même rapport ; certains veulent être riche, tandis que pour d'autre ça n'a aucune importance : la aussi c'est la culture de chacun qui va intervenir

Droit et Politique ; système juridique influencé par la culture

Apport de la culture

- Forme l'identité et offre un sentiment d'appartenance

- S'enrichir personnellement/ se développer intellectuellement

- Améliore la compréhension de la communication des autres ; aide à surmonter les préjugés, stéréotypes, etc.

- Joue sur la créativité artistique : chaque nouveauté n'est qu'un nouvel assemblage de ce qui existait déjà.

- Cohésion sociale : sentiment d'appartenance à son pays/ sa ville/ etc. Si on croise un belge au bout du monde on sera certainement direct pote

- Développement économique ; stimule le tourisme

- Politique : influence les idées/pratique/normes sociales/ lois + est la base du pluralisme d'idée et donc de la démocratie (bien qu'un pays non démocratique possède aussi sa culture)

Axe 2: mon lexique culturel

Action culturelle : ensemble d'activités et d'initiatives visant à promouvoir et à encourager la participation active des individus à la vie culturelle. C'est un processus continuel qui a pour but d'inciter les gens à aller vers la découverte culturelle.

Éducation permanente : « l'apprentissage n'a pas de fin ; on apprend du jour où l'on nait, au jour où l'on meurt». Tout le monde ne le fait malheureusement pas. Certains vont avoir tendance à se reposer sur leurs acquis. Cet apprentissage peut se faire sur plusieurs plans : personnel, social, professionnel, culturel, etc.

Démocratisation culturelle : ensemble des mesures /efforts mis en place, notamment avec les politiques, dans le but d'élargir l'accès à la culture au plus grand nombre, et sans que l'impossibilité en soit le manque d'argent. Le but utopique de la démocratisation culturelle serait que (par exemple) chaque habitants de la Belgique participe à la vie culturelle de la société.

Démocratie culturelle : processus qui favorise la prise en main par les citoyens de leur propre vie : la prise de parole, l'expression et la production de savoirs, de langages, d'œuvres et de créations, d'imaginaires sociaux, d'initiatives novatrices.

Acculturation: c'est un processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes) va intégrer une culture qui n'est pas la sienne. Elle va alors adopter les pratiques, les valeurs, les normes, et les comportements de cette autre culture. Ce concept n'est pas nouveau; les Néandertaliens et les Homo sapeiens, deux groupes d'Hommes préhistoriques, ce sont rencontrés et ont échangés leurs différentes pratiques culturelles.

Animation socioculturelle : pratique qui vise à favoriser le développement social, culturel et éducatif des personnes au sein d'une communauté/ société. Ce sont des méthodes qui s'accentuent sur la participation et l'interaction pour créer du lien entre ces différentes personnes.

Décret : un décret est un acte juridique pris par une autorité compétente (ex : par le gouvernement). La définition d'un décret est très juridique, donc pour simplifier je dirai qu'un décret a autant de poids qu'une loi. Il existe plusieurs décrets en rapport avec la culutre en Belgique tel que le décret PECA, le décret sur les droits culturels, etc.

Multiculturalisme: terme utilisé lorsque plusieurs cultures différentes coexiste dans une même société. Dans l'idée, ce concept valorise la reconnaissance et la promotion de la diversité culturelle au sein d'une même société. On peut dire que le multiculturalisme est le cauchemar des racistes ! ;)

Politiques culturelles : ce sont toutes les actions gouvernementales, administratives et territoriales orientées vers un enjeu culturel dans le but de favoriser l'accès à la culture pour tous, de la promouvoir, de la développer, de la préserver. La Belgique met des politiques culturelles en place au niveau du fédéral, du régional et des communautés. Ex : protection du patrimoine culturel, soutien aux artistes et créateurs, programmation culturelle, etc.

Préservation du patrimoine culturel : le but de ce concept est de protéger et de valoriser les différents éléments culturels, matériels (batiments, statues, etc.) et immatérielles (langues, traditions, etc.). La HELHa suit d'ailleurs ce mouvement. Les élèves de Bac 2 ont eu droit à une lecture de poèmes en Patois tournaisien. Cette langue traditionelle est malheureusement entrain de se perdre.

Médiation culturelle : activités/animations pédagogiques, ateliers de création, discussions en groupe, diffusion d'un événement/ d'une œuvre artistique, etc. nous avons par exemple eu droit à la venue du monsieur qui transmettait ses savoirs en patois. Elle vise à faciliter la compréhension, la participation et donc l'appréciation du publics à des contenus culturels. On peut d'ailleurs y retrouver le concept de participation active, de rencontre entre publics différents, etc. La médiation culturelle comprend plusieurs fonctions à savoir ; une fonction de découverte culturelle, une fonction de promotion culturelle, une fonction de participation des publics (participation active), une fonction de citoyenneté responsable.

Tradition: Les traditions regroupent l'ensemble des pratiques, des croyances, des coutûmes, ou encore des habitudes qui se transmettent de génération en génération. Initialement, ce transfert de connaissances se faisait au sein d'une même communauté, mais aujourd'hui, la culture s'est diversfiée et on asssite à des échanges de tradition entre différentes communautés. Par exemple, la fête d'Hallowen est à la base une coûtume américaine, mais elle est aussi fétée aujourd'hui en Belgique ou encore en France.

Patrimoine: le patrimoine est l'ensemble des biens matériels et immatériels, liés à l'histoire (et donc à la culture) d'un pays, d'une société, d'une civilisation ou encore d'une famille. Voici un exemple; les pyramides de Gizeh font partie du patrimoine Égyptien. Plus précisemment, elles sont le patrimoine que nous a légué la civilisation de l'Égypte antique. En Belgique, nous avons l'Atomnium qui est, comme les pyramides, un patrimoine matériel. Les traditions, tel que la ducasse du Doudou de Mons, font quant-à elles parties du patrimoine immatériel.

Relativisme culturel: c'est le principe selon lequel on ne doit pas tenter de comprendre une culture différente de la sienne avec les normes et valeurs de sa culture personelle, mais avec les normes et valeurs de l'autre culture. Chaque culture dispose de ses propres clés de décodage. De ce fait, on ne peut pas comprendre la culture asiatique en prenant pour référence nos normes et valeurs européennes. Il faut dans un premier temps s'imprégner de la culture asiatique avant de pouvoir commencer à la comprendre.

Axe 3: Les différentes formes (les disciplines, les lieux, les publics)

Les disciplines

Pour commencer, il faut savoir que la culture englobe les 9 arts principaux, à savoir l'architecture, la sculpture, les arts visuels, la musique, la littérature, les arts vivants, le cinéma, les arts médiatiques et la BD.

La culture est aussi présente dans pleins d'autres disciplines qui ne sont pas forcément artistiques. En effet, étant donné que chaque discipline possède sa propre histoire et donc ses propres codes, on rencontre une culture différente dans chaque discipline. On peut par exemple parler de la culture journalistique, de la culture sportive, ou encore de la culture culinaire. Finalement, la taille du spectre culturel (des disciplines) n'a pas de limites. Choisissez une dicipline, prenez le temps de vous imprégner des codes de cette dernière, et vous comprendrez la culture de celle-ci.

Chaque discipline qui existe depuis l'apparition de l'Homme pourrait être signalée. La culture est différente d'un endroit à l'autre mais aussi d'une époque à l'autre. Prenons l'exemple du football ; les premières traces de ce sport remonte au Moyen-âge, dans les années 1100. À l'époque, le ballon n'était pas celui que l'on connait aujourd'hui. Les règles aussi étaient bien différentes. Et peut-être qu'il y avait quelques personnes pour regarder le match, mais ils n'y avait pas des millions de supporters comme on peut le voir aujourd'hui. La culture du foot a donc bien changé au cours du temps. On ne parle donc pas, à ce moment là, de « la culture » du foot, mais « des cultures » du football.

Liste non-exhaustive de disciplines culturelles

- Disciplines de l'arts visuels: peintures, sculptures, photographies, etc.

- Disciplines de la scène: danse, musique, etc.

- Disciplines de la littérature: poésie, roman, théâtre, prose, etc.

- Disciplines numériques: jeux vidéos, animations, etc.

- Disciplines culinaires: cuisine, patisserie,

- Disciplines plus traditionnelles: l'artisanat, calligrapie, tatouage, etc.

Vous pouvez aussi aller à la rencontre des acteurs de ces disciplines. Cette méthode vous permet de plus vite découvrir et comprendre la culture de ces différentes branches. Parler avec une personne experte dans son domaine est un très bon moyen d'en apprendre plus et plus vite sur les codes qui y sont appliqués.

Anecdote

J'ai par exemple pu assister à différents bords de scène, à la fin d'un spectacle, d'une pièce de théâtre, etc. On peut alors discuter avec les artistes et par exemple demander l'explication de passages que l'on n'a pas compris.

Enfin, il faut comprendre que la culture est présente dans chaque discipline, mais qu'une seule et même discipline possède différentes cultures. Reprenons l'exemple du foot. En Europe et donc en Belgique, ce sport est très répendu et ce depuis des centaines d'années. Cela est donc une partie de sa culture, ici. En revanche, au Canada, le foot est bien moins connu. Cette discipline ne s'apelle d'ailleurs pas «foot» mais «soccer». Au Brésil aussi la culture footballistique est bien différente de la Belgique et du Canada. Bref, pour cerner l'entièreté de la culture du foot, il faudrait additionner celle présente en Belgique, au Canada, au Brésil ainsi que celle de tous les pays jouant au foot.

Les lieux

On retrouve la culture constament autour de nous. Voici une liste d'endroits où vous pourrez la rencontrer.

Les endroits dits «classiques»

- musées
- bibliothèques
- offices de tourisme
- expositions
- galeries d'art
- cinémas

- festivals
- salles de concerts
- cirques
- opéras

Les endroits auxquels on ne pense pas toujours

- centres culturels
- maisons de jeunes
- maisons de la culture
- parcs et espaces publics
- cafés et bars culturels
- ateliers d'artistes
(j'ai pu justement en découvrir durant la nuit des musées)

Les endrots vraiment insoltes

- les catacombes
- cimetières Historiques
- grottes et cavernes
-La coupole d'Helfaut

Les publics

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un public dans le monde de la culture ? Ce sont des groupes de personnes qui participent, en général de manière volontaire, à un événement culturel. Vous devenez un public quand vous allez voir une pièce de théâtre, un match de foot, etc. Il existe donc une multitudes de publics différents. De plus, une personne peut appartenir à plusieurs publics en même temps; je peux très bien aller voir une pièce de théâtre avec la HELHa et donc faire partie du public «étudiants», et revenir un autre jour sur mon temps libre et cette fois-ci faire partie du public «jeunes adultes».

Tout les publics n'ont pas accès à la culture de la même manière, mais nous en reparleront plus tard. Il est aussi bon de savoir que les tarifs sont adaptés en fonction de ces différents publics.

Les publics vont être classés en focntion de plusieurs paramètres tels que l'âge, la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, le lieu de résidence, leurs hobbys, etc.

Les publics peuvent être soit des acteurs (on va par exemple contacter une troupe de théâtre pour leur demander de jouer dans notre salle), soit des participants (dans la suite de l'exemple, les participants seraient tous les publics propices à apprécier cette troupe de théâtre).

Enfin, les publics ne sont pas toujours des humains à propement parlé, ils peuvent aussi être des établissements comme des écoles, des crèches, des garderies,etc., ou même des structures ou organisation comme des groupes de musiques, de théâtre, etc. Encore une fois, les publics sont un aspect de la culture qui est infini.

Liste non-exhaustive des publics

- enfants
- adolescents
- jeunes adultes
- adultes
- seniors
- familles
- étudiants

- touristes
- locaux
- publics scolaires
- publics en milieu carcéral
- publics en milieu hospitalier
- migrants et réfugiés
- publics éloignés (raison géographique/économque/sociale): prisonniers, résidents hôpitaux psychiatriques,...

Les publics peuvent aussi être des personnes en situation de handicap, des minorités ethniques, des minorités culturelles, des communautés religieuses, le publics LGBTQIA+, des scientifiques, des chercheurs, etc.

Axe 4: les droits culturels

Route 1 ; les droits/ lois/ textes/ déclaration culturel(le)s

•**Article 27 de la déclaration Universelle des Droits de l'homme stipule :** « Toute personne a droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et des bienfaits qui en résultent. »

•**Article 23 :** La constitution belge garantit à tout individu le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine et notamment le droit à l'épanouissement culturel.

•**Décret PECA (2020):** Le Pacte pour un Enseignement d'excellence prévoit que chaque élève puisse bénéficier d'un parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) en visant pour tous les élèves, depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, un accès égal à la culture et à l'art en lien avec la réalisation des droits culturels de chaque enfant.

•**Décret arts de la scène :** soutenir la création artistique, favoriser la rencontre entre les artistes et avec le public, valoriser les artistes et les créateurs de la communauté, encourager le développement de cette partie de la culture, offrir une rémunération aux artistes, créateurs, créatrices.

•**Code wallon du patrimoine:** ensemble de lois adoptées par la Région Wallone pour protéger, conserver et valoriser le patrimoine culturel, historique et naturel de la région. Le code wallon protège par exemple les monuments, les sites archéologiques,etc. mais il protège aussi le patrimoine immatériel tels que les angues, les traditions, etc.

•**Décret culture de la communauté française:** ensemble de législations qui visent à promouvoir et donner de la force et même organiser des activités culturelles. Ce décret participe notamment au financement des arts et apporte un soutien aux artistes et aux créateurs.

•**Décrets relatifs au centre culturel en FWB (22 juillet 2010):** législation sur la manière dont doit fonctionner les différents centre culturels de Wallonie et de Bruxelles. Ce décret a pour but de structurer le réseau de centre culturels afin de les mettre en avant et de leur donner la possibilité de jouer leur rôle de promotion de la culture.

•**Décret relatif à la promotion de la citoyenneté et de l'apprentissage tout au long de la vie (2008):** ce décret vise à encourager une éducation citoyenne active et à offrir et promouvoir des opportunités d'apprentissage de manière continue pour les citoyens. Ce décret suit plusieurs objectifs comme renforcer la cohésion sociale, l'inclusion et la participation démocratique via l'éducation et la formation tout au long de sa vie.

•**Décret relatif à a lecture publique en FWB (2009):** décret qui vise à encadrer et à promouvoir la lecture publique. Il est donc là pour motiver les gens à aller dans les bibliothèques publiques ou les autres institutions similaires. Le but étant de favoriser l'accès à la lecture et à l'information pour le plus grand nombre.

La constitution belge garantit le droit à la liberté d'expression culturelle, la protection du patrimoine culturel (monuments et sites/ patrimoines immatériels ; tradition, rituel, etc.), les droits linguistiques et culturels, l'éducation culturelle, les politiques culturelles régionales et communautaires et l'accessibilité à la culture.

L'ensemble de ces droits règle etc. sont là pour garantir un accès à la culture pour tous. Le gouvernement montre par-là que la culture est quelque chose de très important, qui ne doit pas être nié. Il met donc en place tout ce qu'il peut pour faire connaître la culture, donner envie aux gens de s'y intéresser, ensuite de s'y investir afin que le plus grand nombre de personnes puissent être acteur de la culture du pays.

Route 2 : moyens mis en place pour donner accès à la culture/ aider les publics éloignés

Article 27 est une association wallonne : elle propose des activités culturelles accessibles pour les personnes en précarité. Elle propose par exemple des tarifs réduits à 1,25€ pour des spectacles, des visites de musées, etc. Elle se donne pour missions de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant en situation sociale/ économique difficile. Son but est d'encourager l'expression critique/ artistique.

Le Pass culture VISITWallonia.be : permet aux touristes belges et étrangers d'avoir des réductions (de 10 à 50%) sur les activités/hébergements touristiques. Il suit un double objectif : d'abord de permettre de visiter la Wallonie à bas prix pour y découvrir sa culture. Ensuite, il fidélise les visiteurs, ce qui anime le secteur économique. De plus, on peut se le procurer via une application à télécharger gratuitement.

Les «musées pour tous» : Chaque mois, on peut accéder gratuitement dans environ 190 musées qui se situent dans toute la Belgique francophone ainsi qu'à Lille. Ces musées ouvrent gratuitement soit les premiers dimanche du mois, soit les premiers mercredi, soit les deux pour certains. Quarante-trois musées sont encore plus accessibles, car ils sont gratuit durant tout le mois, y compris pendant les jours d'exposition.

https://artsetpublics.be/programmes/musees-gratuits/?_gratuit=28878

Anecdote

Bibliobus: c'est un camion aménagé en bibliothèque, qui a pour missions de rendre la lecture de livres plus facle pour différents types de publics comme les écoles primaires, les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer, etc.. De plus, cette bibliothèque roulante propose des services d'animations. Durant mon stage de B1, j'ai eu la chance de participer à l'événement «Lire dans les parcs». Nous avions aménagé un espace devant le van afin de permettre aux enfants et à leur parents de venir lire différents livres,. Les lectures étaient donc collectives, soit animées par nous-même, soit par les parents.

Certains **villages** ont leur propre **bibliothèque**. Cela en facilite l'accès pour les villageois, qui sont parfois très éloignés de ces centres de lecture.

Bibliothèque en prison: ce public là non plus n'est pas délaissé. En effet, des bibliothèques et des clubs de lecture sont installés dans des établissements pénitenciers afin de permettre l'accès à la culture à des gens privés de liberté. Cela a pour objectif de les aider à la réinsertion en société.
En Belgique, il existe des associations qui font en sorte de relier culture et prison telles que «Culture & Démocratie», ou encore «l'ADEPI», qui est un organisme agréé d'insertion socio-professionnelle et d'éducation permanente en prison.
Des initiatives de ce genre sont aussi faites pour amener l'art à l'intétieur des hopitaux psychiatriques tel que Saint-Jean-de-Dieu.

Les boites à livres: je les ai retrouvée dans la quasi-totalité des pays que j'ai visité, y compris la Belgique. Ces petites bibliothèques fonctionnent grâce à la participation culturelle des gens. Ils y déposent des livres dont ils n'ont plus besoin afin que d'autres puissent les lire, et vice-versa. Cela rend donc l'accès à la lecture plus facile pour différents publics.

Route 3 : initiatives permettant la participation culturelle active de tous

Le beau vélo de Ravel : émission radio-télévisée Wallonne basée sur un circuit en vélo parcourant la Wallonie. L'objectif est d'y faire découvrir le patrimoine culturel, touristique, gastronomique et naturel de la région. L'inscription est totalement gratuite. Il ne faut bénéficier que d'un vélo, ou demander de s'en faire prêter un.

Le Doudou (je ne serai pas objectif, c'est ma ville)**:** c'est la ducasse des Montois! Cette semaine traditionnelle de festivités, qui se déroule durant le week-end de la trinité, retrace l'histoire du folklore de la ville. Cette énorme fête dégage une ferveur incroyable, et cette ferveur ne serait pas possible sans la participation active des habitants de la région. Tout le monde est acteurs durant cette fête: les gens de la procession, ceux du combat, et tout ceux qui jouent le rôle de public.

Projet de quartier: initiatives culturelles menées au sein des quartiers avec la collaboration des gens qui y habitent. Cela peut être sous la forme d'un festival de rues, d'une exposition, de spectacles, ou encore de potager collectifs. Dernièrement, il y a eu la «foires aux artisans», un événement se déroulant dans mon village, à Bougnies. Cette foire se fait depuis une cinquantaine d'année et est donc devenue une tradition. Elle n'est pas un projet de quartier mais elle mobilise tous le villages; tout les habitants de Bougnies y participent, et certains le font même du montage au démontage. L'objectif de ce genre de projet est donc de renforcer le lien social, l'identité et l'appartenane culturelle à l'intérieur de ces différentes communautés.

Festivalls de musique incusifs: les conditions d'accès aux festivals ne sont pas toujours des plus simples pour différentes raisons et donc différents publics. Il faut souvent marcher beaucoup avant d'atteindre l'entrée, on reste debout toute la journée, etc.. Il y a aussi beaucoup de monde, ce qui pourrait dissuader les parents de venir avec leurs enfants ou même de ne pas venir du tout. Cela est aussi compliqué pour les agoraphobes amoureux de la musique. Le prix d'entrée aussi peut être un obstacle. Mais aujourd'hui, certains festivals se sont penchés sur le problème pour permettre à ces publics éloignés de devenir à leur tour acteur de la culture.
«Les Équinoxes Festival» en sont un bel exemple: c'est un festival de musique basé sur le féminisme, l'inclusion, l'accessibilité et la durabilité. Ces aspects ne sont d'ailleurs pas réservées seulement au participants. Ils mettent en avant des artistes féminines, des minorités, etc. Au niveau de l'accessibilité, tout est pensé pour que ce soit le plus ouvert possible: prix, accès pour personnes en situation de handicap, transports en commun proche du site, etc.

https://equinoxesfestival.be/fr/#:~:text=Les%20%C3%89quinoxes%20Festival%20est%20un,d'une%20nuit%2C%20estomp%C3%A9es.

Axe 5: le non-accès à la culture

Manque d'information/ de communication: La communication d'événement culturel est souvent trop discrète ou mal pensées. Par exemple, beaucoup d'informations se donnent par internet (Facebook par exemple). Or tous les publics ne bénéficient pas d'un téléphone, d'un ordinateur, ou ne sont tous simplement pas inscrits sur les réseaux-sociaux. De plus, beaucoup d'inscriptions ou d'aides fiscales pour la participation à la culture se font aussi par téléphone portable (comme avec Le Pass culture VISITWallonia.be). Cela limite donc l'accès à la culture à ces publics-là.

Les barrières financières : tout le monde n'a pas l'aisance financière pour se permettre des activités culturelles. Même si des projets sont mis en place pour favoriser ce public, il reste tout de même beaucoup d'activités payantes telles que le cinéma, le voyage, les concerts/festivals, les cours, les sports, les musées. Je trouve ça normal de ne pas pouvoir tout offrir car cet argent est nécessaire à l'entretien et au développement de la culture. Le continent africain par exemple génère beaucoup moins d'argent de par sa culture, ce qui peut être un gros frein à celle-ci.

Manque d'infrastructure : certaines zones dans le monde ne disposent tout simplement pas d'infrastructures permettant l'accès à la culture (pas de bibliothèque, pas de musées, etc.). Cela les empêche donc de prendre conscience de ce qu'est vraiment la culture.

Le manque d'éducation culturelle : la Belgique met en place beaucoup de choses pour nous éduquer le plus rapidement et le plus possible à la culture (ex : décret PECA), mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Le décret PECA qui date de 2020 le montre bien, toutes ces intiatives de mise en avant de la culture, d'inclusion, etc. sont des initiatives récentes. Les anciennes générations n'ont donc pas eu le même accès éducatif à la culture. Pourtant il ne faut pas négligler que ces groupes de personnes représente une partie importante de la population...et de la culture.

Les barrières linguistiques peuvent empêcher les gens d'aller à la découverte du monde. Je pense que nous devrions apprendre une 2eme langue dans les écoles dès le plus jeune âge, afin que cela nous semble logique et donc pas contraignant, que de le faire comme cela se fait aujourd'hui, ou pour une bonne partie des élèves, apprendre les langues= souffrance.

Manque de temps : contraintes liées aux horaires chargés de la société actuelle. L'addiction aux réseaux sociaux et aux plateformes de streaming comme Netflix joue beaucoup là-dedans car dès que nous avons un peu de temps de libre pour découvrir la culture, nous préférons favoriser un désir facile d'accès comme ceux cité juste au-dessus.

La météo peut aussi être un frein à la culture. trouver un exemple

https://www.parlementjeunesse.be/wp-content/uploads/2022/04/Dossier-législatif-Isma-FINAL.pdf

Obstacles géographiques : certaines zones rurales et de banlieues peuvent se retrouver éloignées des événements culturels. Un des obstacles va tout d'abord être la distance, qui peut démotiver les gens à aller à la rencontre de la culture. Mais ces publics éloignés sont aussi parfois peu cilbé par la communication des porteurs d'événements culturels. Ils ne sont donc pas au courant que tel ou tel événement se déroule à une telle date.

Anecdote

Personellement, je trouve que les transports en communs sont, à certains endroits, trop peu développés. Par exemple chez moi, il ne passe que deux fois le bus par jour. Avant d'avoir le permi, il m'était donc difficile de pouvoir me rendre à Mons. Je le faisais en vélo, mais tout le monde n'a pas la chance d'en avoir un ou d'être en capacité d'en faire.

Obstacles sociaux et culturels: certains groupes de personnes n'ont tout simplement pas accès aux événements culturels. Je pense notamment aux minorités, quels se situent sur le plan ethnique, sociale ou encore économique. Ils peuvent encore une fois ne pas se sentir légitime, ne pas se sentir inclus ou ne pas trouver leur place dans l'offre culturel. De plus, les stéréotyes et préjugés sont encore bien présent de nos jours et cela peut donc décourager beaucoup de personnes.
Il en va de même pour les personnes en centre: centres psychiatriques, centres pénitenciers, etc.

Obstacles physiques et sensoriels: accessibilité difficile pour les personnes souffrant d'un handicap (physiquement/mentalement) : manque d'installation sur les lieux culturels, manque d'encadrement, manque de moyens, etc. Pour les personnes souffrant d'un handicap sensoriel, ce manque de moyens est aussi un obstacle. Par exemple, tout les musées ne proposent pas de visites en audiodescription, en braille, etc.

Obstacles psycholgiques: participer à un événement culturel va généralement de paire avec le fait d'être en relation avec d'autres personnes. Or, pour certains cet aspect est très dur à surmonter. Les raisons peuvent être diverses; manque de confiance, sentiment d'illégitimité par rapport à son origine sociale ou par rapport à ses valeurs, agoraphobie, etc.

Axe 6: «Le(s) Portrait(s)»

L'animateur socio-culturel

Cette personne est en charge d'organiser et d'encadrer diverses activités culturelles. Ces activités sont dirigées vers des apsects sociaux et éducatifs. Ses activités doivent être assez multiples pour lui permettre de prendre en charge un maximum de publics différents. Il n'est bien sûr pas obligé de trouver un activité qui plait à tous afin de réunir tous les publics en une seule fois, mais sur le courant de l'année, il doit en toucher le plus possible.

Un animateur socioculturel travaille généralement dans des centres culturels, des associations, des maisons de jeunes, ou toutes autres strucures communautaires. Les employés du Mundaneum sont porteurs de différentes casquettes, et celle-ci en fait partie. Durant mon stage, il m'est donc arrivé de devoir prendre ce rôle.

Son rôle culturel

L'animateur socio-culturel a plusieurs objectifs; d'une part d'aider les gens à développper leur créativité au sens large, et d'une autre d'aider à améliorer le lien entre les différents citoyens. Son travail est donc axé sur la socialisation.

Exemples de missions

- organisation d'ateliers: théâtre, musique, peintures, arts plastiques, etc.
- chargé de l'organisation de différents événements communautaires: festivals, fêtes de quartier (exemple: «le Doudou»), expositions, etc.
- proposition d'activités pour des publics spécifiques, donc des publics souvent éloignés. Il se doit donc d'être originale dans son approche et de trouver un moyen de rendre plus accessibles l'offre culturelle à ces types de publics.
- animation de club de lecture, de table ronde, de débats, de conférence en rapport avec la culture, etc.

Attentes

- grâce à lui, son public doit se sentir à l'aise et inclus dans l'activité proposée
- il doit être capable de s'adapter lui-même à son public, mais aussi d'adapter ses activités aux besoins et intérêts des participants
- on doit se sentir encouragé par l'animateur: grâce à lui, on doit se sentir pousser des ailes, par exemple dans le cas d'un atelier artistique
- il doit faciliter les échanges et mettre une ambiance conviviale au sein de ces différents groupes

Compétences utiles en tant qu'animateur socio-culturel

- organisation
- planification
- sens de l'écoute
- bonne communication
- créativité
- innovation

- doit aimer apprendre
- ouverture d'esprit
- social
- bonus: doit être un passioné

Le facilitateur socio-culturel

Le facilitateur à quant-à lui un rôle plus restreint, bien qu'il ne soit pas moins important. Son but est de permettre une plus grande facilité à ce que ce lient différents publics et différents groupes. Il est là pour aider à ce que différentes cultures se comprennent. Il est donc là pour mettre en avant la dynamique collective. Il joue un rôle d'accompagnateur et de soutien, afin que ses publics développent plus facilement des initiatives culturelles.

Comme pour l'animateur socio culturel, le facilitateur peut être amené à travailler dans des centres culturels, des associations culturelles, des ONG, des musées et autres institutions patrimoniales, etc.
De plus, il peut également être indépendant et se faire engager lorsque que l'on a besoin de lui; lors de formations, d'animations, de coordinations, etc.

Exemples de missions

- chargé de la coordination de projets culturels collaboratifs (entre différents groupes/ publics)
- se doit d'animer des réunions de projets: brainstorming, planification, mise en place, etc. + aider les différentes personnes à se comprendre entre-elles
- soutient envers les initiatives locales: aide de structuration envers les groupes, aide pour développer leur créativité, etc.
- parfois, il est amené à accompagner des porteurs de projets culturels afin de les aider à transformer leurs idées en réalité

Attentes

- doit faciliter la coopération et le travail d'équipe
- se doit, par différents moyens, de rendre la prise d'initiatives plus naturelles chez ses publics
- doit s'avoir adapter ses interventions au besoin du groupe; si tout roule, il ne doit pas intervenir
- doit nous mettre dans de bonnes conditions pour favoriser la réflexion en groupe
- doit savoir gérer un groupe
- doit aider à la compréhension de différents groupe
- doit savoir motiver et mobiliser ses publics
- doit être bon en communication
- doit savoir gérer des cas de compromis entre différents groupe.

Remarque perso

En présence d'un facilitateur culturel, des élèves un peu «flemmards sur les bords» devraient avoir l'impression que le travail est fait par ce «guide», alors que non, le travail est bel et bien réalisé par l'ensemble des élèves. Seulement, le facilitateur, comme son nom l'indique, leur rend la tâche plus facile!

Compétences utiles en tant que facilitateur socio-culturel

- communincation
- adaptabilité
- créativité
- empathie
- patience
- bonus: doit être un passioné

Le médiateur culturel

Cette troisième personne a pour but de rendre la compréhension des oeuvres culturelles et artistique plus facile. Elle joue donc un rôle d'accessibilité à la culture, en l'expliquant, en la décodant, en la contextualisant, en l'animant, ou encore en la vulgarisant.

On retrouve souvent ce profil dans les musées, les centres d'art,... dans tout ce qui touche au patrimoine et qui est donc «compliqué» à comprendre à première vue. Grâce à lui, on peut donc plus facilement comprendre et donc apprécier la culture. Il est un décodeur, un traducteur culturel. Par exemple, un guide touristique est un médiateur culturel.

Exemples de missions

- se doit d'organiser des visites guidées
- doit concevoir des outils de compréhension (supports écrits, audioguides,etc.)
- doit animer des rencontres et des discussions autour d'oeuvres et d'expositions
- il peut lui arriver de devoir développer des programmes culturels pour des publics éloignés

Anecdote

Le Mundaneum a mis en place un jeu de parcours pour enfant, afin qu'ils puissent découvrir l'histoire du lieu ainsi que les expositions qui y sont présentes de manière ludique. Il y a une petite récompense à la clé, ce qui motve encore plus les jeunes. Cela aide notamment les parents à venir visiter le musée avec leurs enfants, sans peur que ces derniers piquent une crise ou cassent des choses. Ce parcours s'est fait avec une aide externe, possiblement un médiateur culturel.

Attentes

- doit donner des clés de compréhension et d'accessibilité à la culture
- doit savoir s'adapter aux différents publics
- doit susciter l'intérêt et la curiosité envers la culture
- doit favoriser l'échange au niveau des différentes cultures
- doit être un «Monsieur Janus»

Compétences utiles

- bonne connaissance de la culture (du mois de celle de l'endroit où il est en fonction) - pédagogue - adaptabilité - accuiellant	- vulgarisateur - bon communiquant (orale et écrit) -créativité - humour - doit être un passioné

Finalement, ces différents profils sont très ressemblants. Si l'on sait rentrer dans un des trois costumes, on peut être sûr que les deux autres nous iront eux aussi très bien. Leurs rôles sont complémentaires: chacun, à sa manière, a pour but de rendre la culture plus accessible pour tous.

Axe 7: mon projet

«Cinéd'air»: organisation d'un cinéma en plein air (itinérant)

Ce projet a pour concept d'organiser des projections de films en extérieur dans différentes villes, villages, quartiers, etc. Ces projections seraient gratuites et donc ouvertes au plus grand nombre (pour le type de public: vor plus loin). Les projections pourraient être des films, des documentaires (sur la ville où on projette, par exemple), des reportages, ou encore des productions locales. De plus, après la projection du film, pourrait être inclus une activité annexe à savoir un groupe de discussion sur le film. Cette activité pourrait s'accompagner d'un petit brunch. Ce dernier pourait être en collaboration avec les locaux (restaurateurs, habitants, etc.)

Objectif(s)

- Accessibilité culturelle: donner la possibilité d'enrichir sa culture (film: culture cinématographique, reportage sur l'endroit de diffusion: culture de la région, etc.) de manière gatuite/ très accessible (ex: système de troque pour y avoir accès. Les gens viennent avec quelque chose pour faire gonfler le brunch: chips, boissons, bières, nourriture, etc.)

- Cohésion sociale: ces moments de rassemblements sont une occasion pour des gens habitants proches les uns des autres de se réunir et d'apprendre à se connaitre. Certes durant le film, inls n'auront pas l'occasion de faire connaissance, mais le brunch est là pour les inviter à le faire juste après. Le visionnage du film, reportage,etc. peut donc servir de brise-glace.

- Promotion de l'art cinématographique: c'est l'occasion d'y faire découvrir des films, des courts et longs métrages peu connus, voir réalisés par l'une des personnes du public ou d'un des locaux. Cela peut aussi être un film étranger.

- Donner de la dynamique aux quartiers et aux espaces publics: certains quartiers sont bien vivants, mais d'autres ont besoin d'un coup de pouce pour tourner la dynamique vers le social. De plus, si ce projet devient un petit événement annuel, il peut devenir quelque chose d'attendu par ces personnes, ce qui contribue à la dynamique du quartier.

Exemple:
- Bonjour Claude vous allez bien?
- oui super et vous? Le cinéma en plein air c'est pour bientôt, vous y venez cette année?
- oh oui ! Avec des amis qui ne sont pas d'ici d'ailleurs, je vous les présenterez.
- ohh mais c'est génial, à samedi alors !

Et les 2 repartent avec le sourire. La dynamique de quartier est alors bonne.

- sensibilisation du public: on peut utiliser le support qu'est la projection pour aborder des thèmes sociaux, environnementaux, historiques ou encore sociétaux. Cet objectif peut aussi susciter la discussion et le débat.

Les lieux envisageables:

- Dans les parcs publiques: en effet, les parcs disposent d'une grande surface verte en plein air. Il est donc simple de pouvoir y installer une grand nombre de personnes ainsi que tout le matériel technique nécessaire. De plus, un parc est généralement loin des habitations, ce qui constitue un plus pour les nuissances sonores.

Problème: le parc va être habimé. Des difficultés éventuelles pour les commerçants (ex: camion-friterie), tributaires de la météo, sont aussi à prévoires.

- Places publiques : les places publiques sont proches des habitants et donc faciles d'accès. De plus, elles sont généralement assez grandes pour pouvoir accuellir des personnes, l'installation tehchnique et le coin brunch. Enfin, une place n'est pas en herbe; elle ne s'habime donc pas. L'accès y est aussi plus simple que dans un parc.
Une cours d'école ou encore une esplanade peuvent tout aussi bien faire l'affaire.
Problème: proche des habitations, il y a donc un possibilité de nuissance sonore, + tributaire de la météo.

- Une cours de château: je pense notamment au château de Beloeil, au château de Bougnies et à tout ces endroits patrimoniaux et historiques. L'avantage de ces lieux est qu'ils sont très connus des locaux, mais sont souvent fermés à eux. Le fait de les ouvrir, quel que soit l'événement qui s'y passera, attire déjà un large public.
Problème: espaces verts qui risque d'être habimés (ex: pelouse), accès pas toujours simple pour les personnes en difficultés de déplacement, tributaire de la météo.

- Quartiers résidentiels: dans ce genre de quartier, on retrouve souvent des aires de jeux, des terrains de sports, des parkings, etc. Les gens d'un même quartier résidentiel sont d'ailleurs souvent intéréssés par la rencontre de leurs voisins. Cela rend la vie de quartier plus agréable, le but étant de se détendre (je vois le quartier résidentiel un peu comme un camping de vacances). L'accès a tout le quartier y est donc très simple. L'installation d'un espace brunch est aussi facilement envisagable. De plus, il serait facile de communiquer l'événement à tous. Un camping pourrait être aussi adéquat.

Problème: un quartier résidentiel n'est souvent vivant qu'à certains moments de l'année (haute saison). Chaque quartier doit avoir ces propres valeurs, il faudrait donc entrer en contact avec eux avant de se lancer dans un tel projet. Il ne faut débarquer soudainement avec une offre qui ne correspond pas à leurs valeurs. La météo peut aussi être un problème.

Autres sites naturelles: forêt, bords de lac, de rivières, plages, etc. Ce sont tous des endroits loin des habitations, ce qui est pratique pour le bruit occasioné. Ces lieux sont aussi spacieux, ce qui permet donc d'avoir la place pour toute les installations à y faire.

Problème: l'accès n'y est pas toujours simlpe (exemple: dans la forêt), tributaire de la météo, quelles autorisations? Etc.

Les publics:

Ce genre de projet peut toucher tout les publics. Ces derniers vont varier en fonction de différents paramètres comme le choix de projection , le lieu de diffusion, l'heure de diffusion, etc.

Par rapport au lieu du points 1, les publics pourraient être:
les habitants d'une ville, d'un village, les locaux, les habitants d'un quartier résidentiel, les vacanciers d'un camping, etc.

Ces publics pourrait aussi varier en fonction du choix de projection:
enfants, parents, adultes, adolescents, seniors, couples, cinéphiles, etc.

L'heure aussi est un paramètre des publics: vous n'allez pas retrouver de familles faites de jeunes enfants lors d'une projection qui commence à minuit. À la place, vous aurez un public comprenant des adolescents, des jeunes adultes, des adultes, et quelques rares seniors.

Mise en oeuvre:

Matériels nécessaires (obligatoires)

Équipements de projection: projecteur de bonne qualié, écran géant (toile suspendue/ écran géant gonflable) + dispositif pour soutenir le projecteur à une certaines hauteur du sol.
https://www.airscreen.com/fileadmin/pdf_flyer/Complete-Systems/AIRSCREEN_Prices_Outdoor-Movie-Systems_EN.pdf

Équipements sonores: baffles adaptés à la taille de l'événement: soit des baffles puissants qu'on place près de l'écran, soit des baffles plus petits que l'on connecte entre eux et que l'on dispose à différents endroits stratégiques afin que tout le monde puissent entendre correctement.

Alimentations éléctriques: générateur(s) élctrique(s) conforme(nt) à la puissance électrique que l'événement va demander + rallonges + adaptateurs si besoin.

Au niveau des assises (à adapter en fonction des publics mais obligation d'avoir des dossiers pour un minimum de confort: pas possible de mettre des bancs par exemple): chaises pliantes (plastique/ tissus), à la limite des couvertures de pique-nique, possibilité de collaboration avec les locaux: ils peuvent ramener leurs propres assises si les chaises qu'on proposent ne leur conviennent pas (il faut de toute manière prévoir assez de chaises pour tout le monde dans le cas où aucune personne ne ramènerait ses propres assises), possibilité de collaborer avec des locaux pour ramener des fauteuils de jardin, des fauteuils en palettes avec coussins, des vieux divans, etc.

Sécurité: barrière de sécurité à installer autour des matériels techniques (barrières nadar). Calculer le nombre en fonction de la taille des équipements loués (taille de l'écran, du générateur, du dispositif tenant le projecteur, etc.). En revanche, ne pas compter un nombre de barrière pour entourer tout l'événement car il doit rester complètement ouvert.

+ personnel à compter pour encadrer le projet (bénévole? contrat de rémunération? etc.)

Possibilités de partenariat/ collaborations

- municipalités locales: demande de soutien logistique ainsi que demande des autorisations

- associations culturelles locales: aide à la programmation (ils connaissent mieux le public locaux que moi), possibilité qu'ils organisent des activités en lien avec l'événement avant et après afin de le prolonger et de le faire vivre plus longtemps, demande d'aide pour encadrer le projet

- commerçants locaux: ils pourraient accompagner le brunch, dans ce cas nourritures et boissons seraient payantes donc s'accorder sur un prix démocratique.

- sponsors et mécènes: organiser un tel projet coute une certaine somme d'argent: la location d'un écran est comprise entre 2000 et 5000€, voir plus. À coté de ça, il y a aussi le reste du matériel à compter.

- collaboration possible avec les participants afin les rendre acteurs et pas juste spectateurs de ce projet.

Aspect oragnisationnel

Avant

Avant tout, il faut déterminer le ou les endroits où le projet pourrait prendre forme. Ce paramètre là est important car c'est lui qui va aiguiller la suite des choix vis-à-vis du projet. De plus, une fois le ou les lieux identifiés, il faudra négocier un accord avec les autorités locales, ou avec le propriétaire des lieux.

Partons donc du fait que j'ai reçu l'accord pour faire ce projet à un tel endroit. Il faut maintenant faire une liste des besoins, en les adaptant à l'endroit ou aux endroits dans lesquels l'événement va se dérouler. Il faut donc penser à l'équipement dans sont ensemble: équipements de projection, équipements sonores, équipements éléctriques, assises, équipements de sécurités. À cela, il faudra rajouter les équipements personnels (autorisation, badges pour se faire reconnaitre, etc.), ainsi que les véhicules nécessaires au transport de tout ce matériel.

Passons maintenant à la programmation. Ce cinéma pourrait passer plus d'un film par soirée. Partons donc sur 2 réalisations audiovisuelles (reportages, films, documentaires, films locaux, etc.). L'une se tiendrait de 19h à 21h, et l'autre de 22h à minuit.
- Durant la première tranche, il sera probable que le public soit variés avec un penchant pour les familles et les personnes âgées. On ne va donc pas passer des films interdits au moins de 16 ou 18 ans. La première tranche pourrait donc diffuser des films historiques, des classiques, des reportages, des documentaires, des réalisations locales, etc. Il faut quelque chose d'adapté au plus grand nombre en prenant les jeunes familles comme priorité.
- La deuxième tranche pourrait quant-à elle être plus flexible, avec des films pour un public d'adolescents et de jeunes adultes. Passer un film d'horreur serait par exemple une chouette expérience.

Une activité de discussions et de débats pourrait être placée entre les 2 séances. L'objectif initial est que les participants en parlent d'eux-même entre eux, mais ce genre d'activité pourrait jouer comme un déclencheur d'idées et de point de vue. S'il est possible d'avoir avec nous le rélisateur du film projeté, un «bord de scène» pourrait alors aussi être une variante de l'activité «discussions-débats».

Avant toute diffusion, il faudra bien sûr veiller à ne pas oublier de demander les autorisations pour les droits d'auteurs quand cela est nécessaire.

Après

Il faudra prévoir encore une fois des véhicules pour le transport. Il faut donc louer ou se faire prêter des véhicules pour une durée de plusieurs jours. Il faudra aussi trouver des bénévoles pour une aide aux démontages. Les associations culturelles de la région, les participants, et tout autre aide sera la bienvenue. Il faudra tout de même s'assurer d'avoir un minimum de personnes qui seront sûres d'être là, afin d'éviter les mauvaises blagues.

Communication du projet

- affiches et flyers
- réseaux sociaux: Instagram, Facebook (groupes Facebook de villes/villages), Tiktok, etc.
- médias locaux, presse régionale, journaux télévisés, radio (classique 21 propose de passer à l'antenne et de faire gratuitement la promotion de son événement)
- création d'un site web/ page facebook pour y référencer les dates, les lieux de projection, la programmation et tout autres informations jugées utiles, ainsi qu'une boite mail pour toute question éventuelle.
- le bouche à oreille peut aussi être un bon canal de communication

Aspect financier

- prévoir le montant de tout le matériel, en y ajoutant les locations de véhicules
- ajouter à ce montant celui servant à la communication du projet
- trouver des partenaires pour la nourriture (foodtruck, commerçants locaux, etc.)
- trouver des sponsors et mécènes pour réduire les coûts financiers du projet

<u>estimation du prix total de l'événement (pour de la location) (pour une seule soirée)</u>
- projecteur de bonne qualité: minim 1000 €
- écran géant gonflable: minimum 500 €
- système de sons: minimum 500 €
- générateurs/ systèmes éléctriques: minimum 200 €
- locations véhicules: minimum 100 €
- compter les ventes de boissons à nos frais, avec un léger bénéfice dessus pour amortir la note finale.
- il faut en plus compter tout les frais qui peuvent s'ajouter comme la location de chaises, de personnel, d'animateurs, la communication, etc.

Une soirée de projection couterait donc, environ et au minium 2500 €.
Si l'on part sur un projet de cinéma itinérant de **5 soirées**, le prix serait donc d'**au moins 12 500 €**.

Bien sûr, il est toujours possible de limiter ces frais avec l'aide des différentes communautés: une personne locale est peut-être disposée à nous prêter gratuitement un générateur, une autre dispose peut-être de baffles assez puissants, etc.

En revanche, je pense utile et obligatoire le fait de trouver des mécènes et des sponsors, sans quoi le projet ne sera pas réalisable.

Priorités (pratiques et qui ont du sens)

- accès et mobilité pour les personnes en difficultés de déplacement
- droits d'auteur pour les différentes diffusions
- sponsors et mécènes sans quoi le projet ne sera pas réalisable
- création site web/ page Facebook pour retrouver les infos importantes (dans un premier temps, la création d'une page Facebook est plus simple et plus rapide, donc plus adaptée)
- tester l'équipement après mise en place pour s'assurer que tout est ok, avant le début de l'événement
- l'endroit ne doit pas être directement éclairé par des lumières pendant les projections; s'arranger avec les autorités communales.

Mon point de vue

J'habite depuis ma naissance dans un village et ce genre d'événement n'y a jamais été réalisé. Les habitants de villages font aussi partie des publics éloignés. C'est pour ça que cette raison qu'il me tiendrait à coeur de pouvoir réaliser un projet de la sorte.

De plus, je trouve qu'il est très important de créer du lien social dans un village ou même dans les quartiers car ce lien est plus fort que dans une ville. Le sentiment de sécurité ou de bien-être chez soit peut être grandement amélioré par le biais d'organisation d'événements.

Avant-même de commencer mes études à la HELHa, avant même que je sache ce qu'était la communication ou même le monde culturel, j'avais déjà eu pour envie de réaliser ce projet (mais plûtot un cinéma en plein air avec des voitures). Le fait d'avoir pu y faire des recherches dessus m'a montré que, certes, ça ne se réalisera pas en un claquement de doigt, mais que l'objectif est bel et bien atteignable.